

DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11/07/2024

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 26

Présents : 23

Nombre de suffrages : 26

Date de convocation

04/07/2024

Date d'affichage

04/07/2024

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

..../..

et publication du :

..../..

L'an deux mille vingt-quatre, le onze juillet, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ROY Jean-Louis.

Etaient présents :

Mme BERNARD Anita, M. BERNARD Ludovic, Mme BITEAU Alexandra, Mme BLOUIN Anaïs, Mme CHARRIER Emilie, M. CLAIRGEAUX Eric, M. CORNUAU Albert, M. DESNOUHES Laurent, Mme GUICHETEAU Magalie, M. GUILLOTEAU Bernard, Mme JOLY Véronique, M. LANOUE Nicolas, Mme LUMINEAU Catherine, M. MARTINEAU Bernard, M. PASQUEREAU Johann, Mme RANTIERE Charlène, Mme RAVAUD Céline, M. RIGAUDEAU Christian, Mme ROCHAIS Marie-Odile, M. ROY Jean-Louis, M. SCHMUTZ Alain, M. STEENO Nicolas, Mme YVAI NURDIN Adeline

Procuration(s) :

Mme DUBIN Nathalie donne pouvoir à M. DESNOUHES Laurent, M. HERITEAU Antoine donne pouvoir à M. CLAIRGEAUX Eric, Mme LUMET Anne-Claude donne pouvoir à Mme CHARRIER Emilie

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :

Mme DUBIN Nathalie, Mme LUMET Anne-Claude, M. HERITEAU Antoine

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : M. LANOUE Nicolas

Numéro interne de l'acte : D20_07_2024

Objet : DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA REALISATION DE 3 MARQUAGES AU SOL ECOLE JACQUES BEREAU

Monsieur le Maire informe le conseil municipal du projet de réalisation de 3 marquages au sol sur la cour de maternelle de l'école Jacques Bereau. Il précise que le coût de cet aménagement est estimé 1440 € HT (devis PSO).

Il précise que ces travaux peuvent faire l'objet de subventions de la D.S.D.E.N 85- Service Départemental de la Jeunesse, de l'Engagement et des Sports dans le cadre du « Plan 5000 équipements sportifs-génération 2024 », axe 2, aménagement de cours d'école afin qu'elles deviennent actives et sportives.

Il présente le plan de financement afférent :

- D.S.D.E.N 85 : 1152 € (80 %)
- Autofinancement : 288 € (20 %)
- **Total : 1440 €**

Il propose au conseil municipal :

- D'approuver le projet de réalisation des 3 marquages au sol
- D'approuver le plan de financement afférent
- De l'autoriser à déposer le dossier de demande de subvention et à signer tout document afférent

Le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve cette proposition

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Le Secrétaire de séance,
Nicolas LANOUE



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à SEVREMONT

Le Maire, Jean-Louis ROY

